

Communiqué



C'est reparti pour 15 ans, mais à partir du 1^{er} juillet

Depuis 11 années déjà, le vélorail de la Vingeanne accueille les visiteurs en groupe, en famille ou simplement de passage. Mais voilà, le contrat qui nous liait à Réseau Ferré de France est devenu caduque et, depuis, avec SNCF-Réseau, les règles ont changé exigeant notamment d'exercer nos activités au travers des deux communautés de communes traversées, une en Côte d'Or et l'autre en Haute-Saône. Nous travaillons depuis des mois en totale synergie avec ces deux collectivités. Ces démarches devraient être terminées le 1^{er} juillet 2024.

Sans autorisation de circuler d'ici là, c'est donc avec beaucoup de déception que nous ne pourrons vous recevoir comme vous l'auriez souhaité. Nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions (mob : 06 62 90 36 74)

Nous vous donnons rendez-vous dès le 1^{er} juillet..

L'équipe du Vélorail de la Vingeanne